



SUR L'INTERPRÉTATION

Aristote

SOMMAIRE

Chapitre 1 : Principes [↗](#)

Chapitre 2 : Le nom [↗](#)

Chapitre 3 : Le rhème [↗](#)

Chapitre 4 : La proposition [↗](#)

Chapitre 5 : La proposition déclarative et ses espèces [↗](#)

Chapitre 6 : La contradiction [↗](#)

Chapitre 7 : Contradiction universelle et contradiction particulière [↗](#)

Chapitre 8 : Déclaration une, déclaration plurielle [↗](#)

Chapitre 9 : Les déterminations temporelles de la déclaration [↗](#)

Chapitre 10 : Les contradictions dans les déclarations à troisième élément [↗](#)

Chapitre 11 : Les déclarations plurielles [↗](#)

Chapitre 12 : Les déclarations modales et leurs contradictions [↗](#)

Chapitre 13 : La consécution entre déclarations modales [↗](#)

Chapitre 14 : Critère du jugement de contrariété (vrai-faux) sur des déclarations d'opinion : la contradiction [↗](#)

Chapitre 1

Principes

Il faut d'abord poser ce que sont le *nom* et le *rhème* ; ensuite ce que sont la *négation* et l'*affirmation* et ce que sont la *déclaration* et la *proposition*.

On sait d'une part que ce qui relève du son vocal est symbole des affections de l'âme et que les écrits sont symboles de ce qui relève du son vocal ; de même que tout le monde n'utilise pas les mêmes lettres, tout le monde n'utilise pas non plus les mêmes vocables ; en revanche, ce dont ces symboles sont en premier lieu des signes – les affections de l'âme – sont identiques pour tous, comme l'étaient déjà les choses auxquelles s'étaient assimilées les affections. Voilà des points qui ont déjà été traités dans les développements sur l'âme, comme relevant d'un autre sujet d'étude.

D'autre part, dans l'âme il y a parfois pensée indépendamment de vérité ou de fausseté, mais parfois une pensée qui implique nécessairement l'attribution de l'une ou l'autre : il en va de même au niveau de la voix. En effet, le vrai et le faux concernent une composition ou une séparation ; en eux-mêmes, *noms* et *rhèmes* ressemblent à une pensée indépendante de toute composition ou séparation (ainsi *homme* ou *blanc*, sans aucun ajout : de fait, ce n'est encore ni vrai ni faux). En voici une preuve : même *bouc-cerf* signifie quelque chose mais ce n'est encore ni vrai ni faux, à moins qu'on ne lui ajoute l'être ou le non- être, d'une façon absolue ou en relation au temps.

Chapitre 2

Le nom

Un *nom* est donc un vocable signifiant par convention, sans référence à un temps, et dont aucune partie, considérée séparément, n'est signifiante. Dans *Beaucheval*, *-cheval* ne signifie rien en lui-même, alors qu'il le fait dans l'expression *un beau cheval*. Néanmoins, le cas des noms simples diffère de celui des noms composés. Dans les premiers, en effet, une partie ne peut signifier d'aucune façon ; dans les seconds, une partie veut bien dire quelque chose, mais ne signifie rien séparée de l'ensemble : ainsi *-kélès* dans *vaisseau-corsaire* (*épaktrokélès*).

Je dis *par convention* parce que aucun vocable n'est un nom par nature ; il ne l'est que lorsqu'il devient symbole de quelque chose, puisque aussi bien les bruits non scriptibles, comme ceux des bêtes, indiquent bien eux aussi quelque chose, mais qu'aucun d'eux n'est un nom.

Non-homme n'est pas un *nom*. Il n'est d'ailleurs pas de nom établi pour cette expression : ce n'est ni une proposition, ni une négation. Disons qu'il s'agit d'un *nom indéfini*.

De Philon, à *Philon*, et tous les mots de ce genre ne sont pas des *noms* mais des *noms fléchis*. Pour tout le reste leur définition est la même que celle du nom mais, alors que le nom accompagné de *est*, *était*, *sera*, dit toujours vrai ou faux, avec *est*, *était*, *sera*, les noms fléchis ne disent ni vrai ni faux. Par exemple, *est* ou *n'est pas de Philon* : il n'y a encore là rien de vrai ni de faux.

Chapitre 3

Le rhème

Un *rhème* est ce qui ajoute une signification temporelle et dont aucune partie ne signifie séparément ; et il est toujours signe de choses dites d'une autre. Je dis qu'il « ajoute une signification temporelle » : par exemple *santé* (*hugieia*) est un nom, *est-en-bonne-santé* (*hugiainei*) est un rhème car il signifie en plus que *c'est un attribut maintenant*. Et je dis qu'un rhème est toujours signe d'attributs : par exemple, de choses qu'on dit d'un sujet.

N'est-pas-en-bonne-santé, n'est-pas-malade : pour moi, ce ne sont pas des rhèmes. Bien sûr, cela ajoute une signification temporelle et cela appartient toujours à quelque chose. Mais il n'y a pas de nom établi pour cette espèce d'expression. Disons que ce sont des *rhèmes indéfinis*, parce qu'ils peuvent appartenir de la même façon à n'importe quel existant ou non-existant.

De même *était-en-bonne-santé, sera-en-bonne-santé* ne sont pas des *rhèmes* mais des *rhèmes fléchis*. Les rhèmes fléchis diffèrent du rhème : c'est le temps présent que le rhème signifie en plus, tandis que les premiers signifient le temps qui entoure ce présent.

Donc lorsqu'ils sont émis eux-mêmes par eux-mêmes, les rhèmes valent pour des noms. Ils signifient bien une chose déterminée (en effet, le locuteur arrête le mouvement de pensée et l'auditeur s'est mis en repos), mais ils ne signifient pas encore si cette chose est ou n'est pas. En effet, il n'est pas vrai que *être*, avec ou sans négation, soit le signe de la pensée d'une réalité, et ce n'est pas vrai non plus si l'on dit *étant* tout seul. En soi, *être* n'est rien, mais il ajoute le signe d'une composition qu'il n'est pas possible de concevoir sans ses composants.

Chapitre 4

La proposition

Une *proposition* est du son vocal signifiant dont une certaine partie, prise séparément, est signifiante en tant que *parole* sans pour autant être une affirmation. Je m'explique : *homme* signifie une certaine chose, sans signifier que cette chose existe ou n'existe pas (on n'aura une affirmation ou une négation que si l'on ajoute quelque chose) ; mais ce n'est pas le cas d'une syllabe isolée d'*homme* – pas plus que pour *-ris* dans *souris* : on n'a alors qu'un simple son. D'autre part, on l'a vu, dans les noms doubles, une partie signifie, mais ne signifie pas par elle-même.

D'autre part, toute proposition est signifiante non pas sur le mode d'un instrument mais, comme nous l'avons dit, sur le mode de la convention. Et ce n'est pas toute proposition qui est *déclarative*, mais celle dans laquelle on peut dire qu'il y a vérité ou fausseté. Or on ne peut le dire de toutes les propositions. Par exemple, la prière est une proposition, mais elle n'est ni vraie ni fausse. Laissons donc de côté toutes les autres propositions (le point de vue de la rhétorique et de la poésie leur est plus approprié). C'est la proposition déclarative qui appartient à la présente étude.

Chapitre 5

La proposition déclarative et ses espèces

La première proposition déclarative qui forme une unité est l'affirmation, vient ensuite la négation. Toutes les autres forment une unité par conjonction.

Il est nécessaire que toute proposition déclarative ait pour constituant un rhème ou un rhème fléchi. Ainsi, la proposition qui dit l'homme, à moins qu'on n'ajoute *est, était, sera* ou quelque chose de ce genre, n'est pas encore une proposition déclarative. (Par ailleurs la raison pour laquelle *animal terrestre bipède* forme un ensemble unique et non une pluralité, étant entendu que l'unité ne viendra pas de la contiguïté dans l'élocution, c'est à une autre étude qu'il appartient de le dire.) Mais une proposition déclarative est unitaire soit quand elle indique une unité, soit quand elle est une par conjonction ; sont multiples celles qui indiquent non pas une unité mais une multiplicité ou celles qui ne sont pas conjointes.

Disons qu'un *nom* ou un *rhème* ne sont que des *paroles* puisqu'il n'est pas possible d'aboutir à une déclaration en ne faisant qu'indiquer quelque chose avec la voix, qu'on vous pose une question ou qu'on décide spontanément de parler.

Il y a donc d'une part la déclaration simple de paroles (on attribue ou l'on nie quelque chose à quelque chose) et d'autre part la déclaration qui est elle-même constituée de déclarations (dans laquelle entre par exemple une certaine proposition déjà constituée). La *déclaration simple*, c'est du son signifiant concernant la question de savoir si quelque chose est attribuée ou non, selon une distinction temporelle.

Chapitre 6

La contradiction

L'*affirmation* est la déclaration d'une chose qu'on attribue à une autre. La *négation* est la déclaration d'une chose qu'on sépare d'une autre.

Puisqu'il est possible d'affirmer l'appartenant comme non-appartenant, le non-appartenant comme appartenant, l'appartenant comme appartenant et le non-appartenant comme non-appartenant – et cela vaut tout aussi bien pour les temps en dehors du maintenant – on pourrait aussi bien nier tout ce qu'on a affirmé qu'affirmer tout ce qu'on a nié. Il s'ensuit clairement qu'à toute affirmation correspond une négation qui lui est opposée, et qu'à toute négation correspond une affirmation opposée. Appelons *contradiction* l'ensemble de l'affirmation et de la négation opposées entre elles. Je dis qu'est opposée à une autre, une proposition qui affirme ou nie la même chose de la même chose ; quand je dis « la même chose », j'exclus l'homonymie, et j'ajoute toutes les autres distinctions destinées à nous défendre des sophistes.

Chapitre 7

Contradiction universelle et contradiction particulière

Puisque, parmi les réalités signifiées les unes sont universelles, les autres particulières (par *universel* j'entends ce qui est par nature prédicat d'une pluralité, par *particulier* ce qui ne

l'est pas : par exemple, *homme* est un universel, *Callias* est un particulier), nécessairement la déclaration positive ou négative d'un prédicat se fait tantôt pour un universel, tantôt pour un particulier. Par conséquent, si l'on fait des déclarations universelles d'attribution positive ou négative, sur un universel, on aura des déclarations contraires : quand je dis *faire des déclarations universelles sur un universel*, j'entends par exemple *tout homme (est) blanc*, *aucun homme n'(est) blanc*. En revanche, lorsque les déclarations se font sur des universaux sans être universelles, elles ne sont pas contraires entre elles, encore que leurs termes puissent parfois indiquer des contraires. Quand je parle de *déclarations non universelles sur des universaux*, j'entends par exemple *un homme (est) blanc* et *un homme n'(est) pas blanc*. En effet, bien que *homme* soit un *universel*, la déclaration n'est pas faite sur le mode universel (dans *tout homme est blanc*, *tout* ne signifie pas *universel* mais signifie *qu'on déclare universellement*). D'autre part, s'agissant du prédicat, la prédication universelle d'un universel n'est pas vraie : on n'aura aucune affirmation qui prédique universellement un prédicat universel, par exemple en disant *tout homme (est) tout animal*.

Je dis donc qu'une affirmation est opposée de façon contradictoire à une négation quand, en signifiant un universel, elle s'oppose à une déclaration identique mais de forme non universelle : *tout homme est blanc/ce n'est pas tout homme qui est blanc*, *aucun homme n'est blanc/un certain homme est blanc*. En revanche, je dis que sont opposées de façon contraire l'affirmation et la négation d'un universel, par exemple *tout homme est juste/aucun homme n'est juste*. Aussi, je dis qu'il n'est pas possible que ces dernières soient vraies ensemble, mais peuvent l'être leurs opposées portant sur le même universel : ainsi *ce n'est pas tout homme qui est blanc/un certain homme est blanc*. Donc tous les couples de déclarations contradictoires de forme universelle sur un universel sont nécessairement faits d'une déclaration vraie et d'une déclaration fautive ; comme c'est aussi le cas pour celles qui portent sur des particuliers : *Socrate est blanc/il n'est pas vrai que Socrate soit blanc*. Mais tous les couples de déclarations non universelles sur des universaux ne comprennent pas toujours une déclaration vraie et une autre fautive ; en effet, il est vrai de dire en même temps qu'*un homme blanc est* et *n'est pas* ou qu'*un homme beau est* et *n'est pas*. (En effet, si un homme est laid, il n'est pas beau non plus ; et s'il devient quelque chose, il n'est pas encore cette chose.) Sans doute, à première vue cela pourrait paraître absurde ; car *il n'est pas un homme blanc* semble signifier en même temps qu'*aucun homme n'est blanc*. Mais cela ne signifie pas la même chose et par nécessité, cela n'est pas en même temps.

D'autre part, il est manifeste qu'à une affirmation ne correspond qu'une seule négation. En effet, la négation doit nier cela même que l'affirmation a affirmé d'un même sujet (particulier ou universel), que les deux déclarations soient sur le mode universel ou non. Je dis par exemple *Socrate est blanc/Socrate n'est pas blanc* (et si je nie autre chose du même sujet ou si je nie la même chose d'un autre sujet, ce ne sera pas la négation contradictoire de l'affirmation mais ce sera une autre négation) ; à *tout homme est blanc* correspond *ce n'est pas tout homme qui est blanc*, à *un certain homme est blanc* correspond *aucun homme n'est blanc* et à *un homme est blanc* correspond *un homme n'est pas blanc*.

Donc, qu'il n'y ait qu'une seule négation qui s'oppose de façon contradictoire à une seule affirmation, et quelles sont ces déclarations, voilà qui a été dit ; et l'on a dit que les déclarations contraires sont autre chose et quelles elles sont, que les déclarations contradictoires ne sont pas toujours vraie pour l'une et fautive pour l'autre (et pourquoi) mais qu'il arrive que l'une soit vraie et l'autre fautive.

Chapitre 8

Déclaration une, déclaration plurielle

La déclaration, positive ou négative, est unique quand elle signifie une seule chose attribuée à un seul sujet et, dans le cas où celui-ci est un universel, qu'il soit énoncé de façon universelle ou non : par exemple *tout homme est blanc/un homme n'est pas blanc, aucun homme n'est blanc/un certain homme est blanc* » (à condition que *blanc* ne signifie qu'une seule chose).

Si en revanche, un seul nom est établi pour deux choses, l'affirmation n'est pas unique – à moins que les deux choses n'en fassent qu'une. Ainsi, supposons qu'on dénomme un homme et un cheval du nom *livrée*, *il y a une livrée blanche* n'est pas une affirmation unique. Cela ne fait aucune différence de dire cela ou de dire *il y a un cheval et un homme blancs*, ce qui revient à dire *il y a un cheval blanc et il y a un homme blanc*. Puisque donc ces déclarations signifient plusieurs choses et sont plusieurs, il est clair que la première ou bien signifie plusieurs choses ou bien ne signifie rien – car il n'existe pas d'*homme- cheval*. En conséquence, même dans le cas de ces déclarations, on n'a pas nécessairement un élément du couple de contradictoires qui soit vrai et l'autre faux.

Chapitre 9

Les déterminations temporelles de la déclaration

Portant sur des choses présentes ou passées, l'affirmation ou la négation est nécessairement vraie ou fausse ; de plus, lorsqu'elles affirment ou nient de façon universelle sur des universaux ou sur des particuliers, on a toujours l'une qui est vraie et l'autre fausse, comme on l'a dit ; tandis que, lorsqu'elles portent de façon non universelle sur des universaux, on n'a pas nécessairement l'une qui est vraie et l'autre fausse : tout cela a été dit.

En revanche, s'agissant de déclarations au futur sur des choses particulières, il n'en va pas de même. En effet, si toute affirmation et toute négation est vraie ou fausse, nécessairement aussi tout ce qu'on dit existe ou n'existe pas. Supposons en effet, que l'un affirme que quelque chose sera, et que l'autre le nie : il est clair que nécessairement l'un des deux dira vrai, puisque toute affirmation est vraie ou fausse (en effet pour ce genre de déclarations, ce qu'on affirme et ce qu'on nie ne coexistera pas). De fait, s'il est vrai de dire de quelque chose qu'il est ou n'est pas blanc, il est nécessaire qu'il soit ou ne soit pas blanc, et s'il est ou n'est pas blanc, il était vrai soit de l'affirmer soit de le nier. Et si cela n'existe pas, c'est faux, et si c'est faux, cela n'existe pas, en sorte que nécessairement c'est l'affirmation ou la négation qui est vraie. Mais alors, il n'est rien qui soit ou qui devienne par hasard, ni selon n'importe lequel des deux membres de l'alternative : il n'est rien qui sera ou ne sera pas, mais nécessairement tout sera, et pas selon n'importe lequel des deux membres de l'alternative (en effet c'est ou bien celui qui affirme ou bien celui qui nie qui dit vrai). Sinon, tout aurait pu aussi bien se produire ou ne pas se produire, car ce qui est ou sera selon l'un des deux membres de l'alternative n'a pas plus de raison d'être selon l'un que selon l'autre.

De plus, si c'est blanc maintenant, c'était vrai de dire auparavant « ce sera blanc », si bien que ce serait toujours vrai de dire « ce sera » de quoi que ce soit qui est passé. Mais si c'était

toujours vrai de dire « cela est ou sera », il ne serait pas possible que cela ne soit pas dans le présent ni dans le futur. Et ce qui n'est pas susceptible de ne pas se produire, il est impossible que cela ne se produise pas ; et ce dont il est impossible qu'il ne se produise pas, se produit nécessairement. Donc pour toutes les choses dites au futur, il serait nécessaire qu'elles se produisent. Mais alors, rien ne sera selon l'un des deux membres de l'alternative, non plus que par hasard. En effet, si c'était par hasard, cela ne serait pas par nécessité.

Mais il n'est pas possible non plus de dire qu'aucun des deux membres de l'alternative n'est vrai, par exemple que ne sont vrais ni *ce sera* ni *ce ne sera pas*, en arguant d'abord que la négation n'est pas vraie même si l'affirmation est fausse et que si celle-là est fausse, il arrive que l'affirmation n'est pas vraie. En outre, s'il est vrai de dire que quelque chose est blanc et noir, il faut que les deux attributs existent, et s'il est vrai de dire qu'ils existeront demain, ils existeront demain. Et si l'on nie à la fois que quelque chose sera et ne sera pas demain, *selon n'importe lequel des deux membres de l'alternative* serait impossible : ainsi une bataille navale ; une bataille navale devrait et ne devrait pas ne pas se produire.

Ce sont là, entre autres, les conséquences absurdes auxquelles on arrive en admettant que pour tout ensemble constitué d'une affirmation et d'une négation contradictoires portant de façon universelle sur des universaux comme sur des particuliers, nécessairement l'une est vraie et l'autre est fausse, et que rien dans les choses en devenir n'est selon *n'importe lequel des deux membres de l'alternative*, et que tout est et devient par nécessité. En conséquence, on n'aurait pas besoin de délibérer ni de se donner du mal, une fois admis que si nous faisons telle chose, telle autre arrivera, et que si nous ne faisons pas telle chose, telle autre n'arrivera pas.

En fait, rien n'empêche que dans dix mille ans quelqu'un dise *ceci sera* et un autre *ceci ne sera pas* de sorte que celle des deux déclarations qui alors serait vraie le serait par nécessité. Mais c'est sans importance d'avoir ou non énoncé les contradictoires, car il est clair que les choses sont comme elles sont, indépendamment de toute affirmation et négation. Ce n'est pas à cause de l'affirmation ou de la négation que ceci sera ou ne sera pas, et pas plus dans dix mille ans que n'importe quand. En conséquence, si dans toute la durée temporelle les choses étaient agencées de telle façon que l'une des deux déclarations soit vraie, nécessairement cela se produirait et chacun des événements passés serait chaque fois en état de se produire nécessairement. En effet, au moment où ce serait vrai de dire *ce sera*, cela ne serait pas susceptible de ne pas se produire ; et il aurait toujours été vrai de dire d'un événement passé *ce sera*.

Mais ce sont là des choses impossibles : nous voyons en effet qu'il y a un principe des choses futures dans notre délibération et notre action et qu'en général, il y a la possibilité d'être et de ne pas être dans ce qui n'est pas toujours en acte et qui est susceptible à la fois de l'être et du non-être et par conséquent aussi du devenir et du ne pas devenir. Et pour nous il est clair que beaucoup de choses sont ainsi : par exemple que ce manteau a la possibilité d'être coupé en deux mais qu'il ne sera pas coupé en deux et sera complètement usé avant de pouvoir être coupé. Mais il a également la possibilité de ne pas être coupé. En effet, le fait d'avoir été complètement usé auparavant ne lui appartiendrait pas s'il n'avait pas eu la possibilité de ne pas être coupé. En conséquence, s'agissant des autres événements qu'on dit selon cette possibilité, il est clair que toutes les choses ne sont pas et ne deviennent pas par nécessité, et que certaines sont autant susceptibles de se produire que de ne pas se produire (et que ni l'affirmation ni la négation ne l'emporte en vérité sur sa contradictoire), tandis que d'autres choses sont la plupart du temps

plus susceptibles de se réaliser selon l'un des deux membres de l'alternative, sans exclure que l'autre membre puisse l'emporter au lieu du premier.

Que l'étant soit quand il est et que le non-étant ne soit pas quand il n'est pas, c'est nécessaire. Néanmoins, il n'est pas nécessaire que tout étant soit ni que tout non-étant ne soit pas. En effet, ce n'est pas la même chose de dire que tout étant est par nécessité quand il est et de dire absolument qu'il est par nécessité (et il en va de même pour le non-étant). Je tiens le même raisonnement s'agissant de la contradiction. Certes, *toute chose est ou n'est pas*, c'est une nécessité, et aussi *toute chose sera ou ne sera pas*. Mais l'énoncé séparé de l'un des deux membres de l'alternative n'est pas un énoncé nécessaire. Je dis par exemple que nécessairement *demain il y aura ou il n'y aura pas une bataille navale*, mais que *demain une bataille navale se produira* ou *demain elle ne se produira pas* ne sont pas des énoncés nécessaires. Il est pourtant nécessaire qu'elle se produise ou ne se produise pas.

Par conséquent, puisque sont vrais les énoncés qui sont en accord avec la réalité des choses, il est clair pour toutes les choses susceptibles de se produire selon l'un ou l'autre membre de l'alternative et susceptibles de contraires, nécessairement la contradiction qui correspond aura elle aussi la même modalité.

C'est le cas des choses qui ne sont pas toujours existantes ou qui ne sont pas toujours non existantes. Pour ces choses en effet, l'un des deux membres de la contradiction est nécessairement vrai ou faux, mais ne l'est pas nécessairement celui-ci ou celui-là ; et même si l'un des deux a plus de chances d'être vrai, néanmoins, il n'est pas déjà vrai ou faux. En conséquence, il est clair que pour toutes affirmation et négation qui s'opposent entre elles on n'a pas nécessairement l'une qui est vraie et l'autre qui est fausse. En effet s'agissant de choses qui ne sont pas et qui peuvent être ou ne pas être, il n'en va pas comme pour les choses qui sont ; il en va comme je l'ai dit.

Chapitre 10

Les contradictions dans les déclarations à troisième élément

On a vu qu'une affirmation est une déclaration signifiant une certaine chose sur une certaine autre, que cette dernière corresponde ou non à un nom ; on a vu aussi que le contenu de l'affirmation doit être une seule chose et porter sur une seule autre ; par ailleurs, on a dit auparavant ce qu'est le nom et ce pour quoi il n'est pas de nom : je dis que *non-homme* n'est pas un nom mais un nom indéfini (car, en un sens, l'indéfini signifie une chose unique), de même que *n'est-pas-en-bonne-santé* n'est pas un rhème. Compte tenu de cela, toute affirmation sera constituée d'un ensemble « nom et rhème » ou d'un ensemble « nom indéfini et rhème ». Et sans rhème, on n'a aucune affirmation ni aucune négation.

Est, sera, était, devient et tous les mots de ce genre, sont des *rhèmes* par suite de ce qui a été établi : en effet, ils signifient en plus le temps. En sorte que le premier ensemble affirmation-négation est : *un homme est/un homme n'est pas*, ensuite on a *un non-homme est/ un non-homme n'est pas* ; puis *tout homme est/tout homme n'est pas* et *tout non-homme est/tout non-homme n'est pas* et c'est la même chose pour les temps en dehors du présent.

Par ailleurs, lorsqu'on ajoute *est* au prédicat comme troisième élément, les contraposés se font de deux façons. Je dis par exemple *est juste un homme* : j'affirme que *est*, le troisième élément, entre en composition comme *nom* ou comme *rhème* dans l'affirmation.

On aura donc quatre combinaisons : pour deux d'entre elles, le rapport entre affirmation et négation correspondra à celui des propositions de privation, pour les deux autres, ce ne sera pas le cas. Je veux dire que dans l'affirmation, *est* s'ajoutera à *juste* ou à *non juste* et que ce sera aussi le cas dans la négation : on aura donc quatre combinaisons. On peut comprendre ce que je veux dire d'après le schéma suivant :

Est juste un homme a pour négation *N'est pas juste un homme*.

Est non juste un homme a pour négation *N'est pas non juste un homme*.

Dans ces cas, *est* et *n'est pas* s'ajoutent à *juste* et à *non juste*. Les déclarations sont disposées comme on le dit dans les *Analytiques*.

Le rapport est le même si l'affirmation du nom est universelle :

Tout homme est juste [a pour négation] *Pas tout homme est juste*.

Tout homme est non juste / *Ce n'est pas tout homme qui est non juste*,

sauf que les déclarations diamétralement opposées ne sont pas susceptibles de la même façon d'être vraies ensemble, mais qu'elles en sont parfois susceptibles. On a donc là deux couples de déclarations opposées et on en aura deux autres en ajoutant *non-homme* comme une sorte de sujet :

Est juste un non-homme / *N'est pas juste un non-homme*

Est non juste un non-homme / *N'est pas non juste un non-homme*.

On n'aura pas d'autres contrapositions que celles-là. Et les dernières sont à considérer indépendamment des autres parce qu'elles utilisent *non-homme* comme nom.

Dans tous les cas où *est* ne convient pas, par exemple dans le cas de *être-en-bonne-santé* et de *marcher*, dans ces cas, on a le même effet en les supposant employés avec *est*.

Par exemple :

Est-en-bonne-santé tout homme / *N'est-pas-en-bonne-santé tout homme*.

Est-en-bonne-santé tout non-homme / *N'est-pas-en-bonne-santé tout non-homme*.

En effet, on ne doit pas dire *non tout homme* mais c'est à *homme* que la négation *non* doit être ajoutée. *Tout* ne signifie pas l'universel mais que la déclaration est universelle. C'est clair à partir de ceci :

Est-en-bonne-santé un homme / *N'est-pas-en-bonne-santé un homme*.

Est-en-bonne-santé un non-homme / *N'est-pas-en-bonne-santé un non-homme*.

Ces déclarations diffèrent des précédentes en ce qu'elles ne sont pas universelles. En sorte que *tout* ou *aucun* ne signifie rien d'autre, quand on les ajoute, que l'affirmation ou la négation universelle du nom. Par conséquent, les autres éléments doivent être gardés tels quels.

Puisque la négation contraire à l'affirmation *tout animal est juste* est celle qui signifie qu'*aucun animal n'est juste*, il est manifeste que ces déclarations ne seront jamais vraies ensemble – ni jamais vraies du même sujet – mais que celles qui sont opposées à celles-là seront parfois vraies en même temps :

Ce n'est pas tout animal qui est juste / *Un certain animal est juste*.

Tout homme est non juste entraîne *Aucun homme n'est juste*.

Un certain homme est juste entraîne Ce n'est pas tout homme qui est non juste (cette dernière déclaration étant opposée à *Tout homme est non juste*). Car il est nécessaire qu'il y ait un homme juste.

Il est manifeste que s'agissant aussi de déclarations sur des individus, si la réponse négative à une question est vraie, il sera vrai aussi de le dire par une affirmation : *Est-ce que Socrate est savant ? – Non. Alors Socrate est non savant*. En revanche, si les déclarations portent sur des universaux, la déclaration positive semblable n'est pas vraie et c'est la négation qui est vraie. Ainsi : après *Est-ce que tout homme est savant ? – Non*, si on dit *Alors tout homme est non savant*, c'est faux et ce qui est vrai, c'est : *Il n'est pas vrai que tout homme soit savant*. Cette dernière déclaration est l'opposée, et l'autre est la contraire.

On pourrait croire que des prédications opposées portant sur des noms et de rhèmes indéfinis sont comme des négations sans nom ou sans rhème (par exemple si l'on avait *non-homme* et *non-juste*). Mais elles n'en sont pas. En effet, la négation dit nécessairement toujours vrai ou faux et celui qui dit *non-homme* ne dit rien de plus que celui qui dit *homme* : il a même moins dit quelque chose de vrai ou de faux, à moins qu'on n'ajoute quelque chose. *Tout non-homme est juste* n'a la signification d'aucune des déclarations précédentes, non plus que celle qui lui est opposée (*Pas tout non-homme est juste*). Mais *Tout non-juste est non homme* revient à dire *qu'aucun juste n'est non homme*.

Quand on permute les noms et les rhèmes, la signification est la même : par exemple *est blanc un homme/un homme est blanc*. Si l'on n'a pas la même signification, on aura plusieurs négations pour une même affirmation. Mais on a déjà montré qu'il n'y a qu'une négation pour une seule affirmation. En effet, la négation de *est blanc un homme* c'est *n'est pas blanc un homme*. *Est un homme blanc* : si ce n'est pas la même chose que *est blanc un homme*, la négation sera ou bien *n'est pas un non-homme blanc* ou bien *n'est pas un homme blanc* ; mais la première est la négation de *est un non-homme blanc*, l'autre la négation de *est blanc un homme*. En sorte qu'on aura deux négations pour une seule affirmation. Par conséquent, c'est clair qu'en permutant nom et rhème, on obtient la même affirmation et la même négation.

Chapitre 11

Les déclarations plurielles

Le fait d'affirmer ou de nier une seule chose de plusieurs ou plusieurs choses d'une seule ne constitue pas une affirmation ou une négation unique, à moins que le composé d'une pluralité ne fasse une unité. Par unité, je n'entends pas celle qui est donnée par un nom unique, mais celle qui naît de cette pluralité, sans qu'on ait pourtant une unité composée de cette pluralité ; ainsi on peut dire *qu'un homme est animal et bipède et apprivoisé*. En revanche, avec *blanc, homme, marcher*, on ne forme pas une unité : si bien qu'à supposer même qu'on affirme une seule chose de cette pluralité, on n'aurait pas une affirmation unique. On n'aurait là qu'une unité phonique et une pluralité d'affirmations ; et à supposer qu'on prédique cette pluralité d'une seule chose, on aurait semblablement plusieurs affirmations. Par conséquent, puisque l'interrogation – j'entends l'interrogation dialectique – réclame une réponse à la prémisse, c'est-à-dire à un membre d'un couple de contradictoires (la prémisse est un membre d'un couple de contradictoires), on ne pourrait avoir une seule réponse à une interrogation sur cette pluralité ;

d'ailleurs ce ne serait pas non plus une seule interrogation, quand bien même la réponse serait vraie. J'en ai traité dans les *Topiques*. Et en même temps, il est clair aussi que l'interrogation

« Qu'est-ce que c'est ? » n'est pas dialectique. Il faut que l'interrogation permette de choisir celle des deux contradictoires qu'on veut déclarer. Et il faut que celui qui interroge pose une question définie : « L'homme est-il telle chose ou ne l'est-il pas ? »

Parmi les choses prédiquées ensemble, certaines forment comme une unité, pourtant constituée de choses prédicables séparément, et d'autres ne forment pas d'unité : d'où vient cette différence ?

De fait, il est vrai de dire séparément de l'homme qu'*il est un animal* et de dire séparément que *l'homme est bipède*, comme il est vrai de dire de façon unitaire qu'*il est un animal bipède* ; et il est vrai aussi de dire de quelqu'un qu'*il est un homme* et qu'*il est blanc*, et de dire de façon unitaire qu'*il est un homme blanc* ; mais ce n'est plus vrai si l'on dit qu'*il est cordonnier* et qu'*il est bon*, de dire qu'*il est un bon cordonnier*. En effet, si l'on admet que parce que deux prédicats sont vrais, ils sont vrais aussi pris ensemble, il s'ensuivra beaucoup d'absurdités. Si dire de tel homme qu'*il est homme* et dire qu'*il est blanc* est vrai, le tout sera vrai aussi ; et s'il est blanc, le tout sera blanc aussi en sorte qu'on aura *l'homme blanc blanc* et ainsi de suite à l'infini ; et si l'on peut dire qu'*il est cultivé, blanc et marchant*, on pourra aussi dire ces prédicats en les combinant de plusieurs manières. Et encore, si *Socrate est Socrate* et qu'*il est un homme*, on dira aussi qu'*il est un homme Socrate*, et s'*il est homme et bipède*, il sera aussi *un homme bipède*.

Par conséquent, il est clair que si l'on pose de façon absolue que les combinaisons se produisent, il s'ensuit beaucoup d'absurdités. Mais disons à présent la façon dont il faut le poser.

En réalité, parmi les choses prédiquées et celles sur lesquelles on vient à prédiquer, toutes celles qui sont dites par accident, qu'elles soient dites de la même chose ou l'une de l'autre, ne seront pas une unité : par exemple, [on dira] *un homme est blanc et cultivé*, mais *blanc* et *cultivé* ne forment pas une unité, puisque ce sont deux accidents pour une même chose. Et s'il est vrai de dire que *le blanc est cultivé*, *blanc cultivé* ne sera pas pour autant une unité. C'est par accident que le cultivé est blanc en sorte qu'il n'y aura pas de *blanc cultivé*. Pour cette raison aussi, on ne dira pas de façon absolue que *le cordonnier est bon*, mais on dira de façon absolue qu'*il est un animal bipède* car ce n'est pas accidentel. On ne fera pas non plus une unité de tous les attributs inclus dans une autre chose : ni en répétant *blanc* plusieurs fois ni en disant que *l'homme est homme animal* ou *homme bipède* (*bipède* et *animal* sont contenus dans *homme*).

D'un autre côté, il peut être vrai de prédiquer de façon absolue ces attributs d'un individu déterminé, par exemple de dire que *tel homme est homme* ou que *tel blanc est un homme blanc* – mais pas toujours cependant. Lorsque l'ajout contient l'un des opposés qui entraînent un couple de déclarations contradictoires, ce n'est pas vrai mais faux (par exemple, c'est faux de dire *un homme mort est un homme*) ; en revanche, lorsque ce n'est pas le cas, c'est vrai – disons plutôt que lorsque l'ajout contient l'un de ces opposés c'est toujours non vrai, et que, lorsqu'il ne le contient pas, ce n'est pas toujours vrai. (C'est comme lorsqu'on dit *Homère est quelque chose* – par exemple *Homère est poète* : dit-on aussi qu'*il est*, ou non ? En fait, on prédique *est* d'Homère de façon accidentelle car on dit *il est poète* et l'on ne prédique pas *est* de façon absolue.)

En conséquence, dans toutes les prédications qui ne contiennent pas un ensemble de contraires lorsque des formules remplacent des noms qui par ailleurs seraient des prédicats

absolus et non accidentels, dans tous ces cas, il sera vrai de dire que *c'est quelque chose* et que *c'est tout court* ; mais il n'est pas vrai de dire du *non-étant* que, parce qu'il est un pensable, il est un certain étant. De fait, on pense de lui, non pas qu'il est mais qu'il n'est pas.

Chapitre 12

Les déclarations modales et leurs contradictions

Après avoir fait ces distinctions, il faut examiner les rapports entre les propositions déclarant que c'est possible et celles qui nient que ce soit possible, entre celles déclarant que c'est susceptible de se produire et celles qui le nient, et entre celles qui traitent de l'impossible et du nécessaire. L'examen présente certaines difficultés.

Nous admettons que dans les déclarations complexes, celles qui présentent une opposition interne (c'est-à-dire les contradictions) sont classées selon l'« être et le ne pas être » ; **[21b]** par exemple, la négation d'*être un homme*, c'est *ne pas être un homme* et non pas *être un non-homme*, la négation d'*être un homme blanc*, c'est *ne pas être un homme blanc* et non pas *être un homme non blanc* ; (si en effet, l'affirmation ou la négation pouvaient se faire sur n'importe quel membre, il serait vrai de dire que le bois est un homme non blanc). Et puisqu'il en est ainsi, même dans tous les cas où l'on n'ajoute pas *être*, ce qui est dit à la place de *être* produira le même résultat : par exemple, pour *un homme marche* la négation ne sera pas un *non-homme marche* mais *un homme ne marche pas*. En effet, il n'y a pas de différence entre dire qu'*un homme marche* et dire qu'*un homme est marchant*. En conséquence, si c'est ainsi dans tous les cas, la négation de *il est possible d'être* serait aussi *il est possible de ne pas être* et non pas *il n'est pas possible d'être*.

Mais on est d'avis que la même chose peut aussi bien être que ne pas être. En effet, tout ce qui peut être coupé peut aussi ne pas être coupé ; tout ce qui peut marcher peut aussi ne pas marcher. La raison, c'est que tout ce qui est possible de cette façon n'est pas toujours en acte, en sorte que la négation pourra aussi lui appartenir. En effet, ce qui est capable de marcher peut aussi ne pas marcher, et ce qui est visible peut aussi ne pas être vu. D'autre part, il est impossible que des paroles opposées dites d'une même chose soient vraies. Donc, ce n'est pas *il est possible de ne pas être* qui est la négation. En effet, par suite de ce qui précède, ou bien on affirme et on nie la même chose en même temps d'une même chose, ou bien les affirmations et négations ne se produisent pas selon qu'on ajoute *être* ou *ne pas être*. Comme le premier membre de l'alternative est impossible, il faudrait donc choisir le second. Mais alors, la négation d'*il est possible d'être*, c'est *il n'est pas possible d'être*.

Le même raisonnement vaut pour *il est contingent d'être* : la négation c'est *il n'est pas contingent d'être*. Et il en va de même pour les autres expressions du même genre, par exemple *il est nécessaire d'être* et *il est impossible d'être*. En fait, de même que dans les cas précédents *être* et *ne pas être* sont ajoutés tandis que *blanc* et *homme* sont les réalités sous-jacentes, ici, *être* devient comme un sous-jacent auquel on ajoute les déterminations *être possible*, *être contingent* et, de même que dans les cas précédents c'est *être* ou *ne pas être* qui déterminent le vrai ou le faux, de même ici ces formules sont déterminantes, s'agissant de l'*être possible* ou de l'*être non possible*.

La négation d'*il est possible de ne pas être*, c'est *il n'est pas possible de ne pas être*. C'est pourquoi on pourrait même croire qu'*il est possible d'être* et *il est possible de ne pas être* sont en rapport de consécution mutuelle puisque la même chose peut être et ne pas être. (De fait *il est possible d'être* et *il est possible de ne pas être* ne sont pas des expressions contradictoirement opposées). En revanche, *il est possible d'être* et *il n'est pas possible d'être* ne sont jamais vraies ensemble d'une même chose, puisque ce sont des expressions opposées. Et bien sûr, les expressions *il est possible de ne pas être* et *il n'est pas possible de ne pas être* ne sont jamais vraies ensemble. De même aussi, la négation d'*il est nécessaire d'être* ce n'est pas *il est nécessaire de ne pas être* mais *il n'est pas nécessaire d'être* et celle de *il est nécessaire de ne pas être* c'est *il n'est pas nécessaire de ne pas être*. Et celle de *il est impossible d'être* n'est pas *il est impossible de ne pas être* mais *il n'est pas impossible d'être* ; et celle de *il est impossible de ne pas être* c'est *il n'est pas impossible de ne pas être* ; et de façon générale, comme il a été dit, on a besoin de poser que *être* ou *ne pas être* sont comme des substrats et d'adjoindre à *être* ou *ne pas être* ces expressions qui produisent une affirmation et une négation. Et il faut penser que les expressions opposées sont les suivantes :

il est possible / il n'est pas possible
il est contingent / il n'est pas contingent
il est impossible / il n'est pas impossible
il est nécessaire / il n'est pas nécessaire
il est vrai / il n'est pas vrai.

Chapitre 13

La consécution entre déclarations modales

En disposant ainsi les expressions, apparaissent aussi les rapports de consécution logique. En effet, (I) *être contingent d'être* est convertible en *être possible d'être* et réciproquement ; de même pour *il n'est pas impossible d'être* et *il n'est pas nécessaire d'être* ; (II) *il n'est pas nécessaire de ne pas être* et *il n'est pas impossible de ne pas être* sont convertibles en *il est possible de ne pas être* et *il est contingent de ne pas être* ; (III) *il est nécessaire de ne pas être* et *il est impossible d'être* sont convertibles en *il n'est pas possible d'être* et *il n'est pas contingent d'être* ; (IV) *il est nécessaire d'être* et *il est impossible de ne pas être* sont convertibles en *il n'est pas possible de ne pas être* et *il n'est pas contingent de ne pas être*.

Voyons ce qu'on veut dire dans le schéma ci-joint :

(I)	(III)
il est possible d'être	il n'est pas possible d'être
il est contingent d'être	il n'est pas contingent d'être
il n'est pas impossible d'être	il est impossible d'être
il n'est pas nécessaire d'être	il est nécessaire de ne pas être
(II)	(IV)
il est possible de ne pas être	il n'est pas possible de ne pas être
il est contingent de ne pas être	il n'est pas contingent de ne pas être
il n'est pas impossible de ne pas être	il est impossible de ne pas être
il n'est pas nécessaire de ne pas être	il est nécessaire d'être

Donc *il est impossible et il n'est pas impossible* sont en consécution avec *il est contingent et il est possible*, ainsi qu'avec *il n'est pas contingent et il n'est pas possible* d'une façon contradictoire par conversion inverse. En effet, la négation de *il est impossible d'être* suit *il est possible d'être*, et l'affirmation suit la négation puisque *il est impossible d'être* suit *il n'est pas possible d'être* (*il est impossible d'être* forme une affirmation et *il n'est pas impossible* forme une négation).

Mais qu'en est-il de *il est nécessaire* ? C'est ce qu'il faut voir. En fait, il est manifeste qu'il n'en va pas de même : ce sont les contraires qui suivent les contradictoires et les contradictoires sont séparées l'une de l'autre. En fait, la négation de *il est nécessaire de ne pas être* n'est pas *il n'est pas nécessaire d'être* ; car l'une et l'autre expressions sont susceptibles d'être vraies d'une seule et même chose : car *il est nécessaire de ne pas être*, ce n'est pas *il est nécessaire d'être*.

La raison pour laquelle *il est nécessaire* n'est pas en consécution de la même façon que les autres modalités est qu'on explique *impossible* comme équivalant au contraire de *nécessaire* : si quelque chose est impossible, il est nécessaire non pas que cela soit, mais que cela ne soit pas ; et s'il est impossible que cela ne soit pas, il est nécessaire que cela soit. En sorte que s'il est vrai que les autres modalités suivent pareillement le possible et le non-possible, les propositions du nécessaire suivent les propositions contraires puisque *nécessaire* et *impossible* signifient la même chose, mais comme je l'ai dit, de façon contraire. Ou serait-il impossible de disposer ainsi les couples de contradictoires sur la modalité du nécessaire ? En effet, *il est nécessaire d'être* vaut pour *il est possible d'être* ; sinon, ce serait la négation qui serait en consécution : en effet, c'est une nécessité d'affirmer ou de nier. En sorte que s'il n'était pas possible d'être, ce serait impossible d'être ; donc *il est nécessaire d'être* vaudrait pour *il est impossible d'être*, ce qui est absurde. Mais, en fait, c'est *il n'est pas impossible d'être* qui est en consécution avec *il est possible d'être* ; et *il n'est pas nécessaire d'être* suit *il n'est pas impossible d'être*. Il en résulte donc que *il est nécessaire d'être* vaut pour *il n'est pas nécessaire d'être*, ce qui est absurde.

Et en fait, ni *il est nécessaire d'être* ni *il est nécessaire de ne pas être* ne sont en consécution avec *il est possible d'être*. En effet, la première formule implique bien que les deux autres puissent advenir mais quand l'une de ces deux formules est vraie, alors les autres ne seront plus vraies. En effet, au même moment, une chose peut être et ne pas être, mais s'il y a nécessité qu'elle soit, ou qu'elle ne soit pas, elle n'aura plus les deux possibilités ; il reste cependant que *il n'est pas nécessaire de ne pas être* est en consécution avec *il est possible d'être* puisque c'est vrai aussi pour *il est nécessaire d'être*. Et, en effet, *il n'est pas nécessaire de ne pas être* est la contradictoire de la proposition en consécution avec *il n'est pas possible d'être* puisque cette dernière peut avoir pour conséquence *il est impossible d'être* et *il est nécessaire de ne pas être*, la négation de cette dernière étant *il n'est pas nécessaire de ne pas être*. Donc ces ensembles contradictoires sont en consécution de la façon que nous avons dite et en les disposant ainsi il ne résulte aucune absurdité.

Mais on pourrait se demander *s'il est possible d'être* suit *il est nécessaire d'être* : en effet, si cela ne suit pas ceci, c'est la contradictoire *il n'est pas possible d'être* qui sera en consécution. Et si quelqu'un niait que ce soit la contradictoire, il faudra nécessairement dire que c'est *il est possible de ne pas être*. Mais, appliquées à *il est nécessaire d'être*, ces deux propositions sont fausses. Cependant, encore une fois, il semble que la même chose puisse être coupée et ne pas

être coupée, comme elle peut être et ne pas être ; en conséquence de quoi, *il est nécessaire d'être* vaudrait pour *il est contingent de ne pas être*. Mais c'est faux !

Il est donc manifeste que tout ce qui peut être ou qui peut marcher n'a pas aussi la puissance opposée et qu'il y a des choses pour lesquelles ce n'est pas vrai. Tout d'abord ce n'est pas vrai s'agissant de choses dont la puissance n'est pas rationnelle (par exemple le feu est capable de chauffer, c'est-à-dire qu'il a une puissance irrationnelle). Donc, tandis que les puissances rationnelles sont même puissances d'effets multiples et d'effets contraires, ce n'est pas le cas de toutes les puissances irrationnelles : comme nous l'avons dit, il n'est pas vrai que le feu soit capable de chauffer et de ne pas chauffer et toutes les autres choses qui sont toujours en acte n'ont pas non plus cette double puissance. Néanmoins, certaines choses même parmi celles qui se produisent sur le mode des puissances irrationnelles, ont ensemble des potentialités opposées. On a dit cela pour la raison qu'il n'est pas vrai que toute puissance soit puissance d'opposé, pas même toutes celles qui sont définies selon la même espèce. D'autre part, quelques puissances sont puissances de façon homonyme : en effet, *possible* n'a pas un sens absolu, mais d'une part on dit *il est possible* parce que c'est vrai dans la mesure où c'est en acte : par exemple, *il est possible de marcher* parce qu'on marche et, de façon générale, on parle de possibilité d'être parce que ce qu'on dit possible est déjà en acte ; mais d'autre part on dit *il est possible* parce que cela pourrait être en acte : par exemple *il est possible de marcher* parce qu'on pourrait marcher. Ce n'est que dans le cas des choses en mouvement qu'on a cette puissance alors que la première peut se trouver même dans le cas des choses immobiles. Des deux choses, à la fois de ce qui marche déjà et qui est en acte et de ce qui a la capacité de marcher, il est vrai de dire qu'il n'est pas impossible que cela marche ou que cela soit. Il n'est donc pas vrai de parler de *possible* de façon absolue, s'agissant de ce qui est nécessaire et c'est l'autre sens qui est vrai. En conséquence, puisque le particulier implique l'universel, *étant par nécessité* implique le *pouvoir être* – mais pas n'importe lequel. Et peut-être que *il est nécessaire* et *il n'est pas nécessaire d'être* ou *de ne pas être* est le principe de tous les énoncés et qu'il faut considérer tous les énoncés comme suivant ces formules.

Il est donc manifeste d'après ce qui a été dit, que ce qui est par nécessité est en acte, en sorte que si les choses éternelles sont antérieures, l'acte est lui aussi antérieur à la puissance. Et dans certains cas, on a des actes sans avoir de puissance (ainsi pour les substances premières), alors que dans d'autres cas on a des actes avec la puissance (ce sont des actes antérieurs par nature mais temporellement postérieurs) ; dans d'autres cas, on n'a jamais d'actes mais seulement des puissances.

Chapitre 14

Critère du jugement de contrariété (vrai-faux) sur des déclarations d'opinion : la contradiction

Une affirmation a-t-elle pour contraire une négation ou une autre affirmation, autrement dit, l'énoncé qui dit « tout homme est juste » a-t-il pour contraire « aucun homme n'est juste » ou bien « tout homme est injuste » ? On a par exemple « Callias est juste », « Callias n'est pas juste », « Callias est injuste » : lesquelles de ces propositions sont-elles contraires entre elles ?

Si l'on admet que ce qui est du domaine du son vocal suit ce qui est dans le mouvement de pensée et que dans le mouvement de pensée l'opinion contenant un contraire est une opinion

contraire (par exemple « tout homme est *juste* » est contraire à « tout homme est *injuste* »), il est nécessaire qu'il en aille pareillement aussi s'agissant des affirmations vocales. En revanche, si dans le domaine de la pensée, l'opinion contenant un contraire n'est pas une opinion contraire, ce n'est pas non plus une affirmation qui sera contraire à une affirmation, mais bien la négation telle que nous l'entendons. En conséquence, il faut examiner quelle opinion vraie est contraire à une opinion fautive : sera-ce celle qui nie l'opinion fautive ou celle qui opine le contraire ? Voici comment je l'entends. On peut avoir une opinion vraie sur le bien (« c'est bien »), [23b] une autre qui est fautive (« ce n'est pas bien ») et encore une autre (« c'est mal ») : laquelle des deux dernières est contraire à l'opinion vraie ? Ou plutôt, puisqu'il ne peut y avoir qu'une seule opinion contraire à une autre, de quelle façon s'énonce l'opinion contraire ?

Eh bien, il est faux de croire que les opinions contraires sont définies par le fait qu'elles contiennent des contraires : dire du bien qu'il est bien et du mal qu'il est mal, cela correspond probablement à la même opinion, qui est vraie, qu'on y voie une seule ou plusieurs opinions. Pourtant, « bien » et « mal » sont des contraires. Mais des opinions ne sont pas contraires par le fait qu'elles portent des contraires, elles le sont plutôt parce qu'elles sont énoncées de façon contraire.

Supposons donc qu'on ait une opinion sur le bien, « c'est bien », une seconde, « ce n'est pas bien », et encore une autre qui donne au bien n'importe quel attribut qui ne lui appartient pas et qui ne pourrait lui appartenir : dans ce cas, il ne faut poser comme contraire aucune de ces autres opinions, ni celles qui donnent comme lui appartenant un attribut qui ne lui appartient pas, ni celles qui donnent comme ne lui appartenant pas un attribut qui lui appartient : les unes comme les autres (celles qui donnent ce qui ne lui appartient pas comme lui appartenant et celles qui donnent ce qui lui appartient comme ne lui appartenant pas) sont en nombre infini, mais l'opinion contraire est dans l'ensemble des opinions où réside l'erreur. Et ces dernières sont les points de départ des générations ; or des générations se produisent entre opposés, en sorte que les erreurs viennent aussi d'opposés. Si donc on a « le bien est bien » et « le bien n'est pas mal », s'il s'agit pour le premier énoncé d'un attribut essentiel et pour le second d'un attribut accidentel (c'est par accident que le bien n'est pas un mal) ; puisque par ailleurs sur chaque chose, l'opinion la plus vraie est une opinion qui porte sur l'essence, et qu'il en va de même pour la plus fautive (puisque c'est le cas de la plus vraie), l'opinion « le bien n'est pas bien » est une opinion fautive sur un attribut essentiel, et l'opinion « le bien est mal » est une opinion fautive sur un attribut accidentel : si bien que l'opinion sur le bien qui contient la négation serait plus fautive que celle qui contient le contraire.

Mais sur chaque chose, celui qui se trompe le plus est celui qui a l'opinion contraire : en effet, les contraires sont dans les choses les plus différentes concernant une même chose. Si donc l'opinion contraire est une des deux opinions ; si la plus contraire à une opinion est l'opinion de la contradictoire, il est clair que la contradictoire sera la contraire.

Au reste, « le bien est mal » est une opinion complexe, car il est probablement nécessaire que la même personne qui a l'opinion que le bien est mal suppose aussi que « le bien n'est pas bien ».

En outre, s'il en va nécessairement de même dans les autres cas aussi, de cette façon aussi ce serait bien raisonner de dire que la formule de la contradictoire est l'opinion contraire dans tous les cas ou dans aucun. Or, dans tous les cas où il n'y a pas de contraires l'opinion opposée à l'opinion vraie est fautive ; par exemple, celui qui croit que l'homme n'est pas homme est dans

l'erreur. Si donc ces opinions opposées sont des contraires, le seront aussi les autres opinions qui constituent la contradiction.

De plus, l'opinion que « le bien est bien » est dans une relation de similitude avec celle que « le non-bien n'est pas bien », comme l'est aussi celle que « le bien n'est pas bien » avec celle que « le non-bien est bien ». Quelle est donc l'opinion contraire à celle qui est vraie, que « le non-bien n'est pas bien » ? En fait, ce n'est pas celle qui dit que « le non-bien est mal ». Car ce pourrait être vrai en même temps à un moment donné et jamais une opinion vraie n'est contraire à une opinion vraie. De fait, il existe un certain « non-bien qui est mal », en sorte que l'une et l'autre opinion pourraient être vraies en même temps. D'un autre côté, l'opinion contraire à celle qui est vraie n'est pas non plus que « le bien n'est pas mal » [il s'agit encore d'une opinion vraie] ; en effet, ces deux opinions pourraient être elles aussi vraies en même temps. Il reste donc que le contraire de l'opinion « le non-bien n'est pas bien » est « le non-bien est bien », [opinion fautive car la première est vraie] ; l'autre conséquence, c'est que l'opinion « le bien n'est pas bien » est le contraire de « le bien est bien ».

Il est d'ailleurs manifeste que cela ne fera aucune différence si nous posons l'affirmation de façon universelle : c'est la négation universelle qui sera son contraire (par exemple, le contraire de l'opinion « tout bien est bien » sera « aucun des biens n'est bien »). En effet, l'opinion « le bien est bien » si « le bien » est pris universellement est identique à l'opinion qui estime que « quoi que ce soit qui est bien est bien ». Et cela ne diffère en rien de « tout ce qui est bien est bien ». On raisonnera de même pour le « non-bien ». En conséquence, puisqu'il en va ainsi pour une opinion, et puisque les affirmations et négations du domaine vocal sont symboles de celles qui sont dans l'âme, il est clair qu'une négation sera contraire à une affirmation si elles portent sur la même chose prise universellement (par exemple « tout bien est bien » ou « tout homme est bon » aura pour contraire « aucun bien n'est bien », « aucun homme n'est bon » et pour contradictoire « il n'est pas vrai que tout bien est bien », « il n'est pas vrai que tout homme est bon »). Et il est manifeste qu'il n'est pas recevable qu'une opinion vraie soit contraire à une autre opinion vraie, et que ce n'est pas recevable non plus pour l'élément d'un couple de contradictoires. En effet, opinions et déclarations qui portent sur des opposés sont des contraires, et une même personne est susceptible de dire vrai sur des contraires ; mais les contraires ne sont pas susceptibles d'appartenir ensemble au même sujet.